



Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE-ACO)



Programme Afrique Centrale et Occidentale

Le PREE-ACO est un projet régional construit essentiellement sur les acquis du Partenariat pour le gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest (PAGE) et ceux des différentes institutions régionales et des pays sur les défis majeurs à relever qui sont : la gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes associés ; la gestion des conflits liés à l'eau et aux écosystèmes associés ; le changement climatique et le renforcement des capacités des institutions sous régionales d'intégration et des organismes de bassins transfrontaliers d'Afrique de l'Ouest et Centrale. Le Projet sera mis en œuvre dans les bassins de la Volta, du Niger, du Bénoué, du Mono, du lac Tchad et le Bassin du Fouta Djallon visés essentiellement à renforcer la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans ces bassins fluviaux et lacustres.

Juin 2019



PRESENTATION



OBJECTIF GLOBAL

Renforcer la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans les bassins fluviaux et lacustres d'Afrique occidentale et centrale.

De manière spécifique le projet vise à renforcer la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et la résilience des communautés et des écosystèmes afin de prévenir et de gérer les conflits d'usage des ressources naturelles dans les bassins du Niger, de la Volta, du Mono, du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon



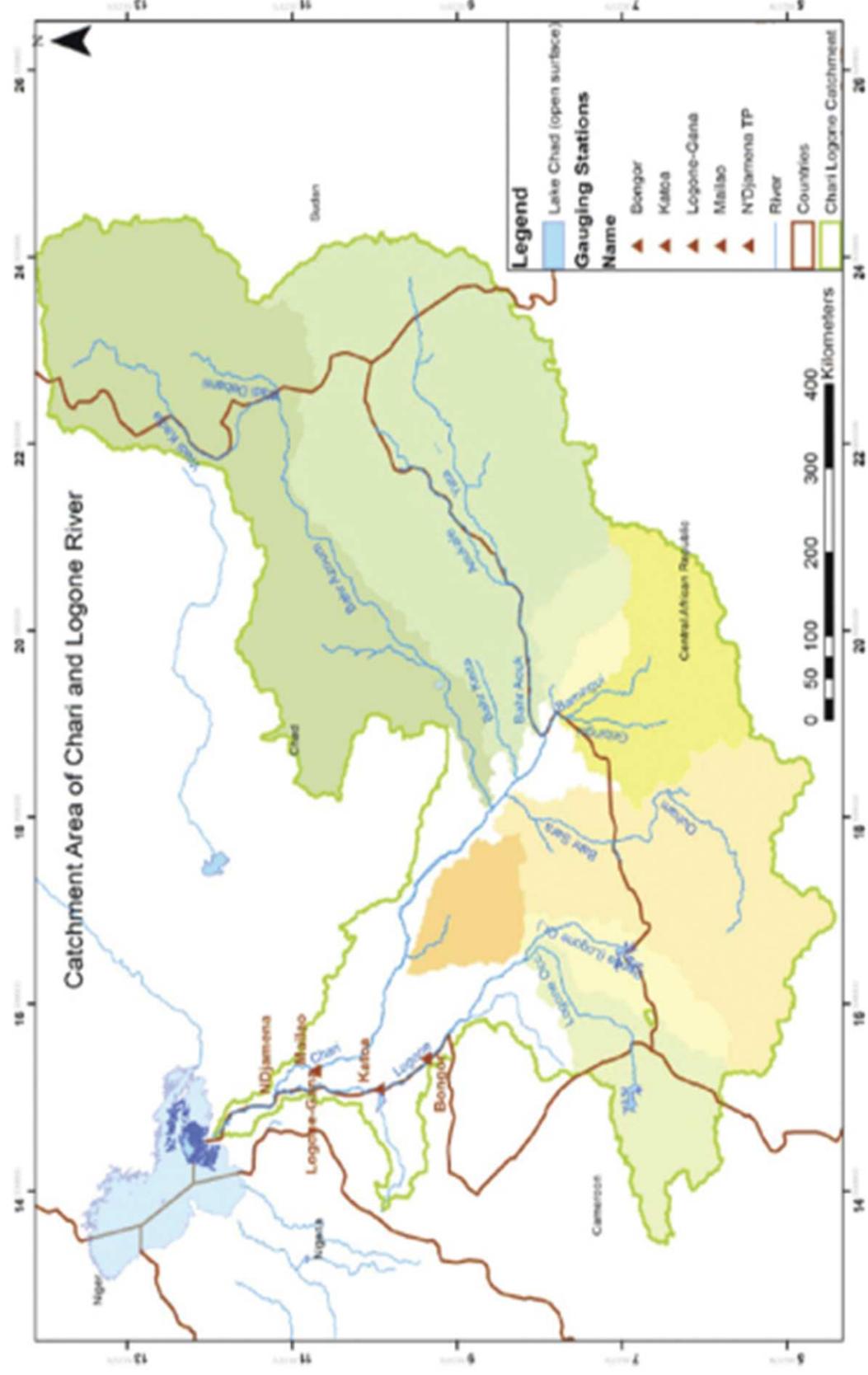
Axes stratégiques du PREE

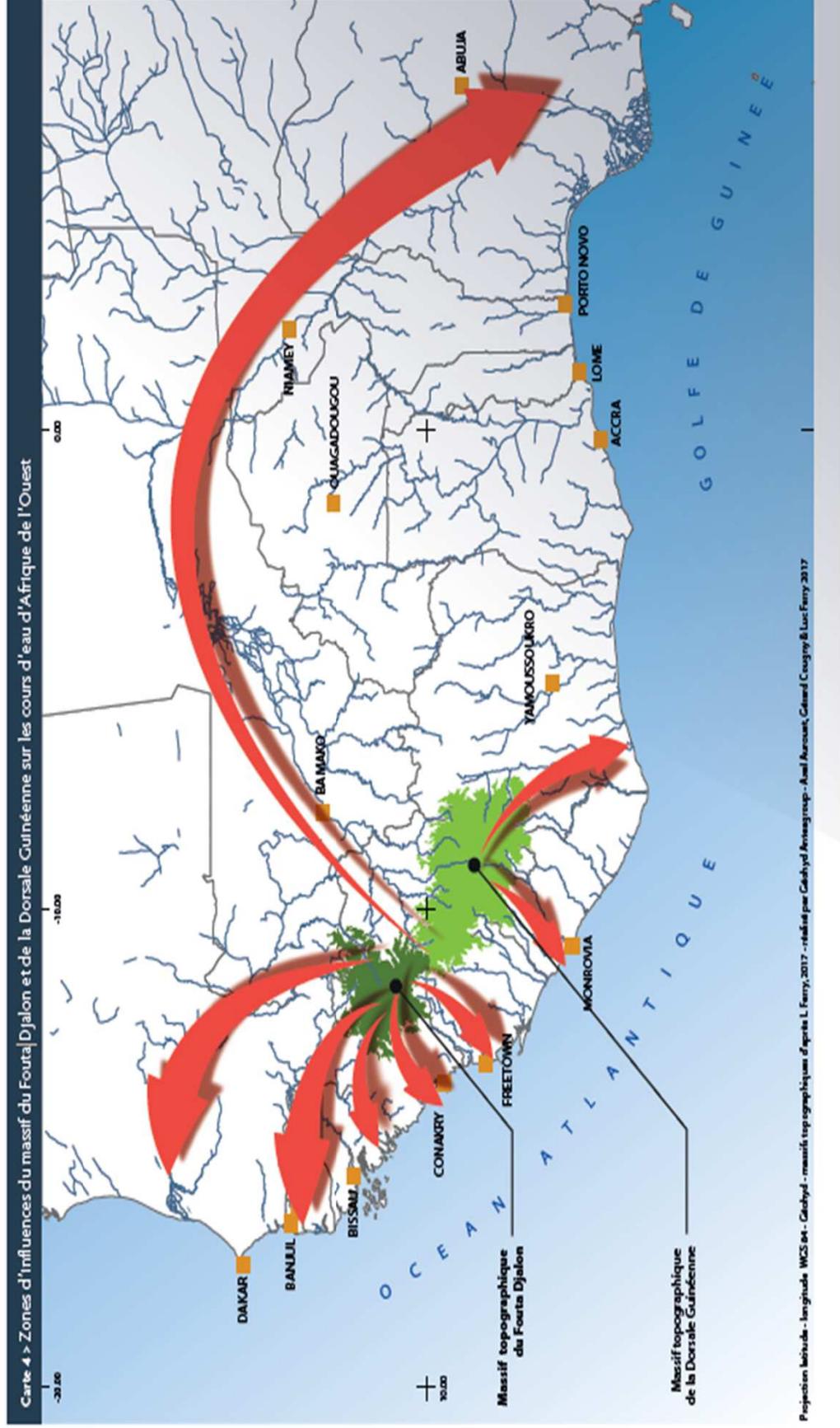
- A. Le développement et le renforcement de partenariats multi-acteurs avec la mise en place et le renforcement de la GIRE dans les bassins et les sous-bassins
- B. Le renforcement des compétences et la responsabilisation des acteurs locaux, nationaux et régionaux ;
- C. L'amélioration des conditions d'existence des communautés bénéficiaires ;
- D. La création et l'utilisation de connaissances ; et
- E. La coopération régionale dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, des politiques et des stratégies environnementales et de développement.



Axes d'intervention

- A. Le renforcement des capacités des institutions régionales ;
- B. L'opérationnalisation de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans les bassins ;
- C. La prise en compte des risques et des opportunités de sensibilité aux conflits dans les bassins ;
- D. La restauration des écosystèmes particuliers dégradés ; et
- E. L'accroissement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés locales et le renforcement de la résilience des écosystèmes.







Résultat 1 : Un état de référence écosystémique, environnemental et socioéconomique est établi pour servir de base de connaissances et d'orientation de la planification, de la mise en œuvre et du suivi de la gestion intégrée des écosystèmes dans les sous bassins du Niger, du Lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon

1. Etablir la Liste Rouge des Ecosystèmes (LRE) fluviaux et Lacustres dans les sous bassins hydrographiques du Chari/Logone, du Mono, le Delta intérieur du Niger et dans le Massif du Fouta Djallon
2. Réaliser des analyses de vulnérabilité et de capacités d'adaptation des communautés locales face au changement climatique pour le besoin de planification des mesures d'adaptation et de renforcement de la résilience
3. Conduire des études sur la sensibilité aux conflits liés aux ressources naturelles dans les sous bassins hydrographiques du Chari/Logone, du Delta Intérieur du Niger et le Massif du Fouta Djallon
4. Réaliser un diagnostic prospectif du Massif du Fouta Djallon pour déterminer les opportunités et options/priorités d'aménagement durable et de restauration des écosystèmes dégradés
5. Réaliser des études de cas sur la gestion et l'exploitation des pêcheries, et sur la prévention et la gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles dans les sous bassins de Chari/Logone et le Delta Intérieur
6. Soutenir la mise en place et le fonctionnement d'un système régional d'information sur l'eau et le climat pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Observatoire régional de l'eau CEDEAO, Massif du Fouta Djallon)
7. Mettre en place ou renforcer les dispositifs d'alerte précoce sur les inondations, la sécheresse et les étiages dans les bassins du Niger, de la Volta et du Lac Tchad (Observatoires ABN, ABV et pays)
8. Développer des partenariats avec les institutions de recherche-action sur les Sciences de l'environnement et du climat en Afrique de l'Ouest et du Centre





Résultat 2 : les cadres opérationnels et institutionnels ainsi que les instruments juridiques d'opérationnalisation de la gestion intégrée des ressources en eau, l'environnement et le changement climatique sont adoptés et appliqués par les pays et les organismes de bassin

1. Soutenir l'élaboration, l'actualisation et l'adoption de textes normatifs et d'application des politiques nationales de l'eau, de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques
2. **Soutenir un dialogue régional sur les eaux partagées en Afrique Centrale.**
3. **Soutenir l'élaboration et l'adoption de politiques et/ou stratégies sur les zones humides**
4. Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action et programmes nationaux GIRE par les pays
5. Appuyer les organismes de bassins du Niger et du Lac Tchad et les agences nationales de l'eau dans l'élaboration, l'adoption, l'intégration et l'opérationnalisation des stratégies et plans d'action sur le genre dans la mise en œuvre de la GIRE
6. Soutenir l'établissement et l'opérationnalisation des Comités Locaux de l'Eau (CLE) au niveau des sous-bassins du Chari/Logone, de la Volta noire et du Delta Intérieur du Niger
7. **Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion communautaire des forêts galeries et des têtes de source dans les sous bassins du Chari/Logone et le Massif du Fouta Djallon**





Résultat 3. Les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions régionales et organismes de bassins en matière de prévention et gestion des conflits et de GIRE sont renforcés.

1. Proposer et faire adopter des options de financement durable des Organismes de Bassins Transfrontaliers
2. Appuyer la mise en place des cadres juridiques et institutionnels nécessaires à l'opérationnalisation des options de financement des OBT.
3. Renforcer les capacités des pays et les OBT en matière de collecte et de traitement des données sur l'eau
4. Renforcer les capacités des pays et des OBT sur la sensibilité aux conflits liés à la gestion des ressources en eau dans le Delta Intérieur du Niger, du lac Tchad et du Massif du Fouta Djallon
5. Organiser des sessions de formation des acteurs (hommes et femmes) sur la prévention et la gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles
6. Organiser des formations pratiques des OBT, des agences nationales de l'eau et des Comités Locaux de l'Eau sur les approches et outils d'intégration et de respect de l'équilibre genre dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la GIRE.





Résultat 4. Des cadres de participation, de dialogues et de prévention et gestion des conflits autour des ressources naturelles sont établis et renforcés au niveau des bassins et dans les stratégies nationales et régionales

1. Appuyer la redynamisation des cadres et mécanismes institutionnels de coopération et de dialogue sur l'eau, l'environnement, la sécurité et la paix en Afrique Centrale et de l'Ouest
2. **Soutenir la nomination et l'action de plaidoyer des Ambassadeurs de l'UICN sur l'eau, la sécurité et la paix en Afrique centrale et occidentale**
3. Mettre en place et renforcer les institutions et mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés à l'eau et à la transhumance aux niveaux des sous-bassins transfrontaliers du Niger et du Lac Tchad
4. Organiser les fora régionaux des acteurs sur la gouvernance de l'eau dans les bassins du Niger, du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon





Résultat 5 : Des initiatives économiques et de restauration des services écosystémiques sont identifiées et soutenues pour sécuriser les moyens d'existence des communautés et accroître la résilience au changement climatique et désastres naturels

1. Appuyer le développement et/ou l'actualisation d'au moins six plans communaux de développement intégrant la dimension changement climatique et réduction des risques et catastrophes naturelles.
2. Former les femmes et les jeunes sur la démarche, les outils et les technologies de valorisation durable des produits forestiers non ligneux et halieutiques (ADM)
3. Appuyer les initiatives communautaires de valorisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL), halieutiques et génératrices d'emplois verts
4. Aménager des petits périmètres irrigués familiaux
5. Mettre en œuvre des actions de protection et de restauration des écosystèmes dégradés dans les sites Ramsar
6. Elaborer des plans d'investissement climat pour les bassins de la Volta et du Sénégal





Résultat 6 : Les résultats, expériences et leçons du projet sont efficacement suivies, documentés, communiqués en contribution aux stratégies nationales, régionales et internationales

1. Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication et d'information du projet
2. Vulgariser au moins six (06) politiques et/ou textes adoptés afin que les acteurs concernés à tous les niveaux en soient bien informés
3. Communiquer et partager les expériences du projet sur les problématiques de l'eau, sécurité et paix dans les événements régionaux et internationaux de haut niveau.
4. Organiser des conférences débats sur la thématique de l'eau, la sécurité et la paix
5. Elaborer, produire et diffuser des supports d'information et des connaissances sur la base des expériences, résultats et leçons du projet.



